



Communiqué de presse

**Un logement temporaire pour aider des adolescents à surmonter
une situation difficile :
l'Association Logis des Jeunes de Provence remporte
pour ce projet le prix Atout Soleil 2018**

- Objectif : prendre une distance temporaire avec la famille pour reprendre confiance en soi et désamorcer une relation conflictuelle -

Paris – le 4 décembre 2018 – Le projet IN SITU de l'Association Logis des Jeunes de Provence est un programme spécialement dédié aux jeunes de 16 ans qui rencontrent des difficultés dans leur parcours. Le projet consiste à offrir un logement temporaire (de 4 à 8 mois) aux adolescents pour les aider à surmonter la situation conflictuelle dans laquelle ils se trouvent.

Le Logis des Jeunes de Provence

L'Association Logis des Jeunes de Provence est une des plus anciennes associations des Alpes Maritimes. Elle s'est donné depuis 1868 la mission principale de concourir à l'émancipation des jeunes en leur proposant un accueil et un logement transitoire. En 150 ans, le Logis a logé des milliers de jeunes gens, orphelins ou en rupture avec leur famille dans un premier temps, puis dans les années 70, de jeunes salariés, saisonniers, personnes en formation, en stage... Zinedine Zidane, en formation à l'Association de Football de Cannes, a bénéficié de ce logement de 16 à 20 ans !

Le projet IN SITU

Ce programme est spécialement dédié aux jeunes de 16 ans qui rencontrent des difficultés dans leur parcours. Le projet consiste à offrir un logement temporaire (de 4 à 8 mois) aux adolescents pour les aider à surmonter dans un cadre structuré par des professionnels la situation conflictuelle dans laquelle ils se trouvent. Cette période permet à l'adolescent de réaliser de nouvelles expériences, notamment pendant le stage de 3 jours en pleine nature. L'association encadre 2 groupes de 10 jeunes pour 4 à 8 mois de décohabitation avec leurs parents. Cette période permet de leur redonner confiance en eux et de désamorcer les conflits

Le prix Atout Soleil

Atout Soleil, opération de mécénat développée par GPMA, avec le soutien de GENERALI, distingue chaque année depuis maintenant 12 ans une quinzaine d'associations dont l'action quotidienne combine motivation, ingéniosité, et efficacité au service d'un thème donné. Cette année, le thème était centré sur l'adolescence.

15 associations ont été sélectionnées, et ont reçu leur prix lors d'une grande soirée le 4 décembre 2018 à Paris. Par la mise en valeur des associations primées ce prix est une vraie reconnaissance de celles-ci. Et par son soutien financier (le budget global pour les 15 associations est de 200 000 euros) le prix Atout Soleil est également un apport bienvenu pour la réalisation et le développement des meilleurs projets.

Chaque année par ailleurs, une des 15 associations primées remporte le **Grand Prix Génération Responsable, remis par Generali**, et qui consiste en l'accompagnement par un conseil en stratégie pendant un an.

A propos de GPMA :

GPMA, Groupement Prévoyance Maladie Accident, créé en 1977 est une association Loi 1901, ayant pour objet de souscrire des contrats collectifs de type groupe ouvert en prévoyance ou en santé et de contribuer à des actions de prévention dans le domaine de la santé.

Fort de plus de 350 000 adhérents, GPMA repose sur des valeurs d'entraide et de solidarité en faveur de ses adhérents (GPMA dispose d'un fonds d'entraide destiné à ses adhérents en situation de précarité) et en faveur d'associations agissant au plus près de populations fragilisées dans le domaine de la santé en écho à sa signature Autrement Solidaire. L'opération Atout Soleil, initiée en 2007, en est l'une des manifestations les plus emblématiques. www.gpma-asso.fr

A propos de GENERALI France :

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2014. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus de renseignements sur www.generali.fr et www.generation-responsable.com

A propos du Groupe GENERALI :

Le groupe Generali est l'un des principaux assureurs au monde. Son chiffre d'affaires en 2014 s'élève à 70 milliards d'euros. Avec 78 000 collaborateurs à travers le monde au service de 65 millions de clients dans plus de 60 pays, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe occidentale et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur www.generali.com

Contacts Presse - Agence Clair de Terre

Dominique Mercier : dominiquemercier@clairdeterre.com - 06 07 27 00 32

Elyse Scheidt : elyse@clairdeterre.com – 06 18 10 55 61

